

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; *RAFFIN Karine (suppléante)* ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE FLOC'H Éric ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	14
Votants	77
Absents	11

Vu les grilles de tarifs suivantes, applicable au 1^{er} janvier 2024 en € HT, pour les prestations relatives à l'eau potable :

1 . Prestation des services

BRANCHEMENT tuyau PEHD, longueur de 10 ml à compter de l'axe de la voirie avec borne de façade hors compteur – accessoires et évacuation des déblais – Profondeur jusqu'à 0.90 m	Unité	en € HT
Création branchement de 18/25 mm*	U	1 705 €
Création branchement de 26/32 mm*	U	2 211 €
Création branchement de 42/50 mm*	U	3 421 €
Création branchement de diamètre supérieur	U	sur devis
Plus-value par mètre de branchement supplémentaire pour un branchement de 18/25 mm	ml	79,20 €
Plus-value par mètre de branchement supplémentaire pour un branchement de 26/32 mm	ml	89,10 €
Plus-value par mètre de branchement supplémentaire pour un branchement de 42/50 mm	ml	103,40 €
Plus-value par mètre de branchement supplémentaire pour un branchement supérieur	ml	sur devis
Moins-value si impossibilité d'installer une borne de façade et mise en œuvre d'un citerneau traditionnel pour un branchement DN 25	U	125,00 €
Plus-value pour profondeur supérieur à 0,9 m	dm	sur devis
FOURNITURE ET POSE D'UN CITERNEAU POUR UN COMPTEUR LORS D'UNE CRATION DE BRANCHEMENT	Unité	en € HT
Pour compteur de 15 ou 20 mm	U	137,50 €
Pour compteur de 30 et 40 mm	U	275,00 €
Pour compteur de 50 et 460 mm	U	605,00 €
Pour compteur de 80 mm et +	U	825,00 €
FOURNITURE ET POSE D'UN CITERNEAU MULTI-COMPTEURS LORS DE LA CREATION DE BRANCHEMENT	Unité	en € HT
Pour pose 2 compteurs	U	132,00 €
Pour pose 3 à 5 compteurs	U	275,00 €
Pour pose 6 à 10 compteurs	U	605,00 €
Pour pose 10 compteurs et plus	U	825,00 €
FOURNITURE ET POSE D'UN COMPTEUR EQUIPE POUR LE TELERELEVE LORS D'UNE CREATION DE BRANCHEMENT	Unité	en € HT
compteur DN 15mm	U	121,00 €
compteur DN 20-25 mm	U	124,30 €
compteur DN 30 mm	U	246,40 €
compteur DN 40 mm	U	289,30 €
compteur DN 50mm	U	524,70 €
compteur DN 60-65 mm	U	644,60 €
compteur DN 80mm	U	1 325,50 €
compteur DN 100mm	U	1 446,50 €
compteur DN 150mm	U	1 713,80 €
FOURNITURE ET POSE D'ACCESSOIRES DE BRANCHEMENT	Unité	en € HT
col de cygne ou d'une borne de puisage	U	99,00 €

robinet avant-compteur	U	38,50 €
réducteur de pression	U	55,00 €
purgeur / clapet anti-retour	U	sur devis
nourrice 2 compteurs	U	275,00 €
plus-value par compteur supplémentaire pour la fourniture et pose d'une nourrice (base: 2 compteurs)	U	88,00 €
platine inox DN25 ou DN32 pour compteur de DN15 ou DN20	U	93,50 €
platine inox DN 33/40 ou 42/50 pour compteur de DN30 ou DN40	U	247,50 €
Plus-value tampon fonte sur regard compteur	U	275,00 €
AUTRES PRESTATIONS SUR BRANCHEMENT	Unité	en € HT
Remplacement d'une borne de façade à la demande de l'abonné	U	275,00 €
Remplacement d'un citerneau 1 compteur à la demande de l'abonné	U	275,00 €
Remplacement d'un citerneau multi-compteurs à la demande de l'abonné	U	440,00 €
Déplacement de compteur à la demande de l'abonné	U	715,00 €
Suppression d'un branchement à la demande l'abonné	U	220,00 €
Traitement et évacuations des déblais non utilisés	m ³	12,00 €
Forfait d'intervention	Forfait	137,50 €
Main d'œuvre	heure	61,60 €
DEPOSE D'UN COMPTEUR	Unité	en € HT
dépose d'un ensemble de comptage	U	110,00 €
FOURNITURE ET POSE D'UN COMPTEUR EQUIPE POUR LE TELERELEVE SUR BRANCHEMENT EXISTANT	Unité	en € HT
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 15mm	U	121,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 20-25 mm	U	124,30 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 30mm	U	246,40 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 40mm	U	289,30 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 50mm	U	524,70 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 60-65 mm	U	644,60 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 80mm	U	1 325,50 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 100mm	U	1 446,50 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 150mm	U	1 713,80 €
REEMPLACEMENT D'UN COMPTEUR DU FAIT DE L'USAGER (DONT GEL)	Unité	en € HT
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 15mm	U	83,60 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 20-25 mm	U	83,60 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 30mm	U	176,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 40mm	U	176,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 50mm	U	396,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 60-65 mm	U	396,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 80mm	U	440,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 100mm	U	440,00 €
Prix unitaire pour fourniture et pose compteur DN 150mm	U	440,00 €
VERIFICATION ET CONTRÔLE D'UN COMPTEUR	Unité	en € HT
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de 15 mm	U	198,00 €
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de 20 mm	U	280,50 €
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de 30 mm	U	302,50 €
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de	U	341,00 €

l'abonné compteur de 40 mm		
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de 50 mm	U	440,00 €
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de 60 mm	U	440,00 €
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de 80 mm	U	550,00 €
Vérification et contrôle de fonctionnement d'un compteur à la demande de l'abonné compteur de diamètre supérieur à 80 mm	U	sur devis

2. Frais d'accès au service

FRAIS USAGERS	Unité	En € ht
Frais d'accès au service sans déplacement	Forfait	39 €
Frais d'accès au service avec déplacement	Forfait	66 €
Frais d'ouverture ou de fermeture de branchement	Forfait	66 €
Coût du premier contrôle d'une installation privée en cas de ressource autonome	Forfait	121,00 €

3. Pénalités

PENALITES	Unité	En € ht
Pénalité pour prélèvement d'eau sans autorisation sur installations publiques	Forfait	1 000,00 €
Pénalité pour manœuvre sur branchement ou compteur ou rupture de scellés	Forfait	500,00 €
Pénalité journalière pour vol d'eau	Forfait	30,00 €
Pénalité pour déprédation sur branchement hors travaux de réparation	Forfait	100,00 €
Pénalité pour déprédation sur canalisation hors travaux de réparation	Forfait	200,00 €

4. Vente bois

Bois sur pied	Unité	En € ht
Bois sur pied	stère	15,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Approuve les nouveaux tarifs concernant les prestations du service eau potable tels que présentés ci-dessus et applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU